



**Offre de Bienvenue Professionnels**  
**Des solutions pensées pour ceux**  
**qui entreprennent chaque jour.**



**Construisons pour que le monde bouge.**



## Le CIC, partenaire de ceux qui ont l'envie d'entreprendre

En tant que professionnel, vous avez besoin de réponses innovantes, simples et efficaces, pour vous accompagner dans le développement et la réussite de votre activité.

Rejoindre le CIC c'est faire le choix d'une banque qui vous accompagne au quotidien avec des solutions adaptées : un interlocuteur dédié pour des conseils personnalisés, la garantie d'une grande réactivité, et des outils à la pointe de l'innovation.



## Le CIC met toute son expertise à votre service pour simplifier les échanges avec votre banque.

### ► Un interlocuteur dédié pour des conseils personnalisés

Parce qu'il connaît bien votre situation globale, votre Chargé d'Affaires Professionnels est votre interlocuteur unique. Des spécialistes de proximité mettent également à votre disposition leurs compétences dans des domaines aussi variés que la gestion des flux, la gestion patrimoniale, la défiscalisation...

### ► La garantie d'une grande réactivité

Au CIC, nous renforçons en permanence le pouvoir de décision de l'agence pour faire aboutir vos projets dans les meilleures conditions.

### ► Des outils à la pointe de l'innovation

Le CIC met à votre disposition les solutions technologiques les plus récentes pour gagner en rapidité et en efficacité dans l'exercice de votre activité : application mobile, rapprochement bancaire, téléphonie...

# Bénéficiez de notre offre de bienvenue spécialement conçue pour les professionnels.

Afin de vous permettre d'apprécier la qualité de notre engagement et l'efficacité de nos solutions, bénéficiez de jusqu'à 500 € d'avantages offerts sous forme de réduction<sup>[1]</sup>, à choisir à votre convenance parmi une sélection de produits et services du CIC.

## Exemple d'utilisation, dans la limite de 500 € d'avantages offerts

### 3 mois offerts sur le Contrat Professionnel Global<sup>[2]</sup>

Un contrat unique avec les produits et services nécessaires à votre activité.



### 12 mois offerts sur votre location de TPE<sup>[3]</sup>

Avec nos TPE gamme Monético, gérez vos encaissements en toute tranquillité.



### 50% offerts sur les frais de dossier de votre crédit d'investissement<sup>[4]</sup>

Avec notre gamme de financements, trouvez la solution adaptée à votre stratégie de développement.

[1] Offre soumise à conditions, valable jusqu'au 31 décembre 2026. Réservee aux nouveaux clients professionnels, dont l'ancienneté au CIC est inférieure à 6 mois, pour toute entrée en relation avec le CIC. L'entrée en relation est soumise à l'accord de l'Agence CIC. Offre valable sur tous les produits et services bancaires et assuranciers distribués par le CIC hors épargne bancaire et financière. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir. [Conditions au 01/01/2026].

[2] Le Contrat Professionnel Global est une offre groupée de services. Détail et conditions disponibles auprès de votre Agence CIC. Prix facturé au delà des 3 mois : à partir de 28,70 € HT/mois pour une formule de base (hors options éventuelles).

[3] Sur les terminaux de paiement électroniques fixes ou portables. Prix facturé au-delà des 12 mois : à partir de 20€HT/mois. Voir conditions auprès de votre Agence CIC.

[4] Frais de dossier de 1% du montant du crédit avec un minimum de 44 €. Valable sur le premier financement, sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Agence CIC. Voir conditions auprès de votre Agence CIC. Conditions au 01/03/2026.

# Nous nous occupons de toutes les démarches de transfert des opérations vers le compte ouvert au CIC.

Afin de faciliter le transfert de vos opérations récurrentes au CIC, nous prenons en charge gratuitement toutes les démarches avec Transfert Facile Pros.



**À l'ouverture de votre compte,** vous déterminez avec votre chargé d'affaires la date et l'horaire de l'appel téléphonique du conseiller en ligne pour recenser avec vous vos virements ou vos prélèvements.



**Le jour du rendez- vous téléphonique,** un téléconseiller, collaborateur de la banque et tenu au secret professionnel, vous appelle afin de constituer et prendre en charge votre dossier.



**Quelques semaines après,** les organismes contactés par notre spécialiste procéderont progressivement au transfert des prélèvements et virements vers votre compte professionnel au CIC.



# Choisissez la relation qui vous convient le mieux.



8-20h lun.-ven.  
8-18h sam.

**0 800 004 888**  
Service & appel  
gratuits

Autonome \_\_\_\_\_

Accompagné \_\_\_\_\_



Conformément à la loi, si la conclusion du contrat a été précédée d'une action de démarchage, c'est-à-dire dans le cas où vous ne vous êtes pas rendu en agence, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Le contrat ne peut commencer à être exécuté qu'à l'expiration de ce délai, sauf si vous en disposez différemment. En cas d'exercice de la faculté de rétractation, vous ne serez tenu qu'au paiement du prix correspondant à l'utilisation du produit ou service effectivement fourni jusqu'à la date de la rétractation, à l'exclusion de toute pénalité.

La durée du contrat, ainsi que les modalités et les conséquences financières de sa résiliation sont fixées pour chaque produit dans les conditions générales du contrat qui vous seront communiquées avant la souscription. Banques contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4, Place de Budapest CS 92459 75436 PARIS Cedex 09.

La langue utilisée entre les parties durant la relation précontractuelle, dans laquelle le contrat est rédigé et utilisé durant la relation contractuelle choisie en accord avec le client est le français. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française. Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans les conditions et selon les modalités définies par les articles L.312-4 et suivants du code monétaire et financier et par les textes d'application; pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en agence et sur le site internet de la banque [www.cic.fr](http://www.cic.fr). Pour toute demande portant sur la bonne exécution du contrat ou toute réclamation : 09 69 32 06 06 (appel non-surtaxé).

En cas de litige, vous pouvez vous adresser :

- à votre agence, dans un premier temps.

- au service Relation Clientèle dont votre agence peut vous communiquer les coordonnées, dans un deuxième temps.

Si vous êtes une personne physique et pour tout litige relevant de sa compétence, au médiateur du CIC, en tout état de cause, dans les deux mois à compter de l'envoi (le cachet de la poste faisant foi) de la première réclamation écrite, quel que soit le service saisi, que celui-ci ait répondu ou non : via son site internet : [www.lemediateur-cic.fr](http://www.lemediateur-cic.fr) ou gratuitement hors frais d'affranchissement, par courrier : Le Médiateur du CIC - 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-Lune ; vous pouvez obtenir auprès de votre agence ou sur [www.cic.fr](http://www.cic.fr) les informations précisant sa mission (charte de la médiation).

**CIC Crédit Industriel et Commercial** - Société anonyme au capital de 611 858 064 € - 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723 - **Banque CIC Nord-Ouest** - Société anonyme au capital de 230 294 872 € - 33 avenue Le Corbusier 59000 Lille - RCS Lille métropole B 455502 096 - N° ORIAS : 07 008 437 - **Banque CIC Ouest** - Société anonyme au capital de 84 998 832 € - 2, avenue Jean-Claude Banduelle BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1 - RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480 - **Banque CIC Est** - Société anonyme au capital de 225 000 000 € - 31 rue Jean Wenger - Valentin 67000 Strasbourg - 754 800 712 RCS Strasbourg - N° ORIAS : 07 026 287 - **CIC Lyonnaise de Banque** - Société anonyme au capital de 290 568 363 € - 8 rue de la République 69001 Lyon - RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698 - **Banque CIC Sud-Ouest** - Société anonyme au capital de 258 498 240 € - 20 quai des Chartrons 33000 Bordeaux - RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr)), contrats d'assurance de **ACM VIE SA** et **ACM IARD SA**, entreprises régies par le Code des assurances, et distribués sous la marque CIC Assurances.

**CIC** distribue des offres de **Bouygues Telecom**, 13-15 avenue du Maréchal Juin 92360 Meudon-la-Forêt - SA au capital de 929 207 595 48 € - RCS Nanterre 397 480 930.

**Service Monetico** fourni par **EURO-INFORMATION** - Européenne de Traitement de l'Information - société par actions simplifiée au capital de 53 212 140 €, dont le siège social est 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67905 STRASBOURG CEDEX 9, RCS Strasbourg B 312 730 674.

